COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

.....

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 mai 2007 (convocation du 14 mai 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette. M. MARTIN Hugues. M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas. M. GUICHARD Max. M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Émilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MANSENCAL Alain, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

Mme CARTRON Françoise à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 30)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BRANA Pierre
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LABISTE Bernard à M. DOUGADOS Daniel
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SEUROT Bernard à M. NEUVILLE Michel
M.SOUBIRAN Claude à M.BOBET Patrick (jusqu'à 10 h 15)
M. ANZIANI Alain à M. BELIN Bernard
Mme. BRACQ Mireille à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M.CAZENAVE Charles à BELLOC Alain (jusqu'à 10 h 40)
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent

M.DELAUX Stéphan à M.DAVID J.Louis (jusqu'à 10 h 10)
Mme.DUBOURG-LAVROFF Sonia à M.DUCASSOU Dominique (jusqu'à 10 h 30)
M. FERILLOT Michel à M. TAVART Jean-Michel
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. HOURCQ Robert à M. BAUDRY Claude
M.JAULT Daniel à M.RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 40)
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à Mme. PUJO Colette
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. CAZALET Anne-Marie
Mme. WALRYCK Anne à M. REBIERE André

LA SEANCE EST OUVERTE

POLE OPERATIONNEL Direction Opérationnelle Voirie Circulation et Proximité

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 25 mai 2007

N° 2007/0323

Marchés Publics - Marchés 05.058U, 05.067U, 05.070U, 05.076U, 05.079U, 06.101U, 06.214U passés avec des groupements incluant les sociétés ENTP, APPIA Nord Aquitaine et SATTANINO - Avenants de transfert aux nouvelles société APPIA NORD AQUITAINE et SATTANINO, établissement secondaires de EIFFAGE Travaux Publics Sud-Ouest - Autorisation

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La CUB a conclu divers marchés avec des groupements incluant les sociétés :

- ENTP, établissement secondaire de la SNC APPIA Nord Aquitaine : Marchés 05.058U, (Petites interventions 6°Circonscription) ; 05.067U (Maçonn eries 6°Circ.) ; 05.070U (Maçonneries 9°Circ.) ; 05.076U (Chaussées 6°Circ.).
- SNC APPIA Nord Aquitaine : Marché 05.079U (Chaussées 9°Circ.).
- SATTANINO : Marché 06.101U (Travaux d'aménagement de voirie engendrés par la mise en place du plan de circulation lié au tramway).
- SNC APPIA Nord Aquitaine et SATTANINO : Marché 06.214U (Couches de roulement de type BBTM).

Or les sociétés SNC APPIA Nord Aquitaine et ENTP, établissement secondaire de la SNC APPIA Nord Aquitaine, ont fusionné par voie d'absorption le 31 décembre 2006, au sein de la nouvelle société APPIA NORD AQUITAINE, établissement secondaire de EIFFAGE Travaux Publics Sud-Ouest (N°SIRET 399.307.370.002.92).

Et la société SATTANINO a fusionné par voie d'absorption le 31 décembre 2006 au sein de la nouvelle société SATTANINO, établissement secondaire de EIFFAGE Travaux Publics Sud-Ouest (N°SIRET 399.307.370.003.00).

L'ensemble des droits de obligations des sociétés ENTP, SNC APPIA Nord Aquitaine et SATTANINO, résultant des marchés précités, sont repris dans leur intégralité par les nouvelles sociétés APPIA NORD AQUITAINE et SATTANINO, établissements secondaires de EIFFAGE Travaux Publics Sud-Ouest.

Après vérification des pièces justificatives, il ressort que ces nouvelles sociétés apportent les mêmes capacités techniques et administratives que les titulaires d'origine, pour réaliser les prestations prévues aux marchés précités.

Il y a donc lieu de conclure des avenants pour transférer les marchés en cause à ces nouvelles sociétés.

En application des articles L2121-12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les projets d'avenants sont à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir les consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir entériner les projets d'avenants et autoriser Monsieur le Président :

- à signer les avenants aux marchés 05.058U, 05.067U, 05.070U, 05.076U, 05.079U, 06.101U, 06.214U, ayant pour objet leurs transferts aux nouvelles sociétés APPIA NORD AQUITAINE (N° SIRET 399.307.370.002.92) et SATTANINO (N° SIRET 399.307.370.003.00), établissements secondaires de EIFFAGE Travaux Publics Sud-Ouest
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2007,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 31 MAI 2007

PUBLIÉ LE : 31 MAI 2007

M. ALAIN DAVID